

## La traduction de l'accompli dans les sourates *les Prophètes* et *Taha*.

Amal Saad Eddine Mourad

as2926@fayoum.edu.eg

Prof. Nevine Mohamed Sarwat<sup>1</sup>

Dr. Mohamed Saad Ali<sup>2</sup>

### Résumé

La traduction des Livres saints reste une question épineuse en traductologie car ces livres sont censés être les paroles de Dieu, Créateur du monde, et tout changement dans leur traduction entraîne directement ou indirectement une modification de leur contenu.

Quant au Coran, la situation est plus compliquée car les musulmans considèrent le Coran comme un livre sacré unique dans sa version originale arabe, et sa traduction est donc une tentative inévitablement vouée à l'échec. C'est nécessaire et urgent de transmettre le message divin à tous, à cause des violentes attaques médiatiques contre l'Islam et les musulmans, d'autant plus qu'il y a des écrivains occidentaux qui ont combattu cette religion et ont qualifié l'Islam comme « religion terroriste ». Le Coran est un message universel qui doit être transmis à toute l'humanité. Il y a certains versets du Coran qui sont difficiles à comprendre, même pour les Arabes : un simple mot coranique peut avoir plusieurs significations. Après avoir lu plusieurs traductions du Coran, nous avons remarqué, chez certains traducteurs comme Chouraqui, Jacques Berque et Nebil Radhouane, qu'il existe plusieurs remarques concernant la traduction de certains verbes qui se trouvent dans quelques sourates du Coran comme celles des *prophètes* et de *Taha*. Cela nous a poussé à procéder à

---

<sup>1</sup> Professeure de linguistique et de traductologie et directrice de l'Institut des études linguistiques à la faculté des Lettres, université d'Alexandrie.

<sup>2</sup> Professeur-adjoint de linguistique et de traductologie et chef du département de Français, Faculté des Letters, Université du Fayoum

analyser la traduction de ces verbes à la lumière des livres de grammaires et des sciences de la langue arabe.

**Mots clés: La traduction, le Coran, verbes.**

### **Introduction:**

La traduction des livres sacrés reste une question épineuse en traductologie parce que ces livres sont censés être paroles d'Allah, le créateur du monde, et n'importe quel changement dans sa traduction aboutit directement ou indirectement à un changement de son contenu.

Concernant le Coran, la situation est plus compliquée parce que

« *Les musulmans ne prennent le Coran pour livre sacré que dans sa version arabe originale. S'il peut être traduit, il n'est rituellement valide qu'en arabe, ce qui correspond à une notion de Sacralité de la langue arabe* »<sup>3</sup>. Par conséquent, il nous apparait que sa traduction est considérée comme une tentative vouée inéluctablement à l'échec.

Cependant, la traduction est récemment devenue un travail nécessaire et urgent pour transmettre le message Divin à tout le monde à la lumière de l'attaque féroce des médias contre l'Islam et les musulmans surtout il y a des écrivains occidentaux qui ont combattu cette grande religion, et ont décrit l'Islam comme « religion terroriste »

---

<sup>3</sup> -*Dictionnaire encyclopédique de l'Islam*, 1991, in GLASSÉ C., Bordas, Paris, p. 38.

*«La plupart des Occidentaux sont imprégnés des idées fausses sur cette religion dont ils avaient déjà une idée vague. Poussés par la curiosité, certains Occidentaux refusent de se livrer inconsciemment à ces idées et décident de chercher la réalité de cette religion par eux-mêmes. La première tentative de recherche les conduit bien entendu à la lecture d'une des traductions du Coran».*<sup>4</sup>

Les traductions des sens du Coran sont des travaux visant à rendre le Coran compréhensible pour les non-arabophones. Ces traductions existent dans de nombreuses langues africaines, asiatiques et européennes.

*« Il est vrai que l'intérêt suscité par le Coran, ainsi que les intentions des traducteurs, ont varié selon les communautés, les langues, les époques et les contextes politico-religieux d'un pays à l'autre ou d'une région à l'autre .Mais si nous prenons le cas de la France, par exemple, nous remarquons que c'est surtout à partir du XVIIe siècle que ce livre sacré a commencé à susciter un vif intérêt.»*<sup>3</sup>

En fait, Il existe plus de 120 traductions françaises du Coran. La plus ancienne était en 1647 faite par André du Ryer, elle a été en usage pendant 140 ans. Les traductions contemporaines peuvent être classées en deux groupes : traductions effectuées par des musulmans comme :Zeinab Abdelaziz,HamiduAllah , Mohamad Piktal , 'Arbary , Muhammad Abdul Hakim Khan , M.M Khatib ....etc et traductions faites par des non musulmans comme Jean Grosjean, Jacques Berque, André Chouraqui, Montet, Régis Blachère, Nahaboo...etc. Dans

---

<sup>4</sup> - Ali, M.2012, *La problématique linguistique en traduction à partir de la traduction des sens de la sourate Al-Imran, Etude linguistique en traduction*, Thèse de Doctorat, faculté des Lettres, Université du Canal du Suez, P.18.

notre étude, nous procéderons à en étudier trois traductions en l'occurrence : celle de Jacques Berque, d'André Chouraqui et de Nebil Radhouane.

### **Problématique de la recherche :**

Le Coran est un message universel qui devrait être véhiculé à toute l'humanité. Certains passages du Coran sont difficiles à comprendre pour les Arabes eux-mêmes : un simple mot coranique peut être polysémique. Même les versets coraniques apparaissant parfaitement clairs aux locuteurs natifs habitués au vocabulaire, peuvent donner d'autres signifiés quasiment figurés. 5

Après avoir lu plusieurs traductions du Coran, nous avons remarqué, chez certains traducteurs comme Chouraqui, Jacques Berque et Nebil Radhouane, qu'il existe plusieurs remarques concernant la traduction de certains verbes (à l'accompli) qui se trouvent dans quelques sourates du Coran comme celles des *prophètes* et de *Taha*. Cela nous a poussés à procéder à analyser la traduction de ces verbes à la lumière des livres de grammaires et des sciences de la langue arabe.

Donc, notre étude porte sur la question suivante : Les temps verbaux (à l'accompli) sont-ils bien rendus dans les sourates les Prophètes et *Taha* chez Chouraqui, Jacques Berque et Nebil Radhouane? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de savoir et comparer le système verbal de l'arabe et celui du français.

Selon Pierre Larcher (2012), le système verbal de l'arabe est basé sur deux formes:

---

<sup>3</sup> -Blachère, R.1991, *Introduction au Coran*, 2e éd., Paris, Maisonneuve et Larose, P.264.

La forme à suffixes *faālā* appelée *mādī* (« passé ») ou « accompli » et la forme à préfixes *yafālou* ou « inaccompli » ou « un présent-futur » ou « un non-passé » et ses trois variantes, les trois variantes sont nommées *marfū*, *mansūb* et *mağzūm*. Il y a aussi ce qu'on appelle l'impératif *'ifal* qui est morphologiquement proche de l'inaccompli.<sup>6</sup>

Prenons par exemple pour la forme *faālā* : *katabā*, la forme *yafāl yāktob* et pour la forme *'ifal* *oktob*. Cela veut dire que la langue arabe est une langue systématiquement organisée : elle dépend essentiellement de l'accompli et de l'inaccompli qui ont une valeur aspectuelle. Selon Cohen (1989), dire le procès est accompli cela veut dire qu'il est achevé au passé mais, dire qu'un procès est inaccompli cela veut dire qu'il n'est pas encore achevé dans le temps.<sup>7</sup>

En ce qui concerne le système verbal du français, il nous apparaît clairement qu'il est un peu compliqué: la conjugaison des verbes dépend de savoir si le verbe appartient au premier, au deuxième ou au troisième groupe. Il y a 4 modes personnels (indicatif pour les faits réels, subjonctif pour les faits possibles, impératif pour donner des ordres ou conseils et conditionnel qui exprime le doute, l'hypothèse.. etc). Il existe aussi les modes non-personnels qui ne se conjuguent pas comme l'infinitif et le gérondif. De plus, on classe les temps en temps simple (le temps qui se compose d'un seul mot comme présent, passé simple, futur simple,) et temps composé (le temps qui se compose de plus d'un mot comme passé composé, plus que parfait, futur antérieur conditionnel passé...etc) . Il faut prendre en considération qu'à chaque temps simple correspond un temps composé comme

6-Larcher, P.2012, *Le système verbal de l'arabe classique*, Université Aix-Marseille : Presses Universitaires de Provence, 2e édition revue et augmentée.

7- Cohen, D.1989, *L'aspect verbal*, Paris, © PUF, P:184.

présent –passé composé, futur-futur antérieur, imparfait-plus que parfait.. etc.

Par conséquent, Pour le traducteur, il ne faut pas traduire المضارع simplement par le présent de l'indicatif ou الماضي par le passé composé, d'autant plus que le système verbal arabe s'intéresse plutôt à l'aspect contrairement à la grammaire française basée sur la notion du temps verbal.<sup>8</sup>

Donc, nous constatons que la langue arabe est qualifiée de langue à aspects ou aspectuelle tandis que la langue française est une langue temporelle. Autrement dit, il existe une opposition entre les deux systèmes, chose qui n'est pas prise en considération par plusieurs traducteurs du Coran comme on le développera plus tard. Il faut alors examiner les caractéristiques aspectuelles et temporelles des deux systèmes avant de passer à la traduction.

Le traducteur doit prendre en considération le temps verbal employé dans la langue de départ (source) ainsi que son aspect et le vouloir-dire. C'est pour cette raison que nous essayons de montrer, dans cette étude, si les temps verbaux employés par les traducteurs sont bien rendus selon le contexte et le message Divin.

### **Méthode de la recherche**

Nous optons dans cette étude pour la "Théorie interprétative de la traduction" (TIT) ou ce qu'on appelle 'théorie du sens'. Dans son livre *la traduction aujourd'hui* publié en 1994<sup>9</sup>, Marianne Lederer a expliqué les principes de cette théorie montrant qu'il y a trois phases qui constituent l'approche

---

8 - Blachère, R. et Gaudiefroy-Demombynes, M.1975, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, G.-P.Maisonneuve et Larose.

9 - Lederer, M. 1994, *La traduction aujourd'hui, - le Modèle interprétatif*, Coll. F, Paris, © Hachette.

interprétative à savoir : compréhension - déverbalisation - réexpression du sens. Dans la première phase la traduction est considérée comme une opération qui consiste à comprendre le sens d'un texte, ou plutôt d'un verbe, et à réexprimer par écrit le sens déverbalisé. Cette phase est centrée sur la situation qui est un facteur important pour la compréhension. Par conséquent, il faut non seulement mobiliser des connaissances acquises, mais aussi connaître le contexte dans lequel se situe le discours. La deuxième phase, celle de la déverbalisation, est l'état non verbal du sens qui se dégage à travers la phase de compréhension. Dans la troisième phase, la réexpression, le traducteur doit réexprimer le sens déverbalisé dans la langue d'arrivée. Selon Marianne Lederer, dans la phase de reverbération il s'agit «*des discours et des textes présentant une identité de sens, quelles que soient les divergences de structures grammaticales ou de choix lexicaux*»<sup>10</sup> cela veut dire qu'il faut respecter la langue d'arrivée, en créant des équivalences. Etant donné que le processus de transfert des temps verbaux dépend directement du sens qui nous guide à employer tel ou tel verbe, nous jugeons nécessaire d'appliquer cette théorie dans notre recherche.

### **Objectifs de l'étude**

Pour les Musulmans, la perfection grammaticale du Coran est considérée comme l'un de ses aspects miraculeux. Notre objectif est d'étudier la problématique de la transmission de l'accompli dans la traduction du Coran chez les traducteurs Chouraqui, Jacques Berque et Nebil Radhouane tout en montrant

---

<sup>10</sup> - Lederer, M. (1994), *La traduction aujourd'hui*. Le modèle interprétatif. Paris, Hachette, p. 214.

la question de l'inimitabilité du Coran. Nous allons essayer de jeter la lumière sur la problématique de la différence du système verbal de l'arabe et celui du français. Nous entendons analyser certaines traductions françaises des versets coraniques afin de déterminer dans quelle mesure le processus de la transmission de l'accompli a été bien achevée. C'est pour cette raison que nous adoptons, dans cette recherche, une méthode analytique et comparative ; analytique dans la mesure où nous allons analyser le système verbal de l'arabe et celui du française ; comparative parce qu'elle traite le problème de la transmission de l'accompli dans plusieurs traductions du Coran.

### **La différence entre la structure de la phrase française et celle de la phrase arabe à propos de l'accompli.**

L'accompli correspond, en français, le plus souvent au passé (composé ou simple). L'action est présentée comme étant déjà achevé.

Cela veut dire que le verbe arabe au passé (verbe arabe à l'accompli) est employé pour indiquer qu'une action a eu lieu dans le passé et qu'elle est terminée. Pour conjuguer le verbe à l'accompli en arabe, c'est donc obligatoirement de mettre le verbe à racine trilitère. Les verbes de plus de trois lettres peuvent avoir une racine trilitère ou quadrilatère, c'est par la connaissance des différentes formes de verbes que l'on est capable de revenir à la racine de base de 3 ou 4 lettres. En langue arabe, les verbes peuvent avoir jusqu'à 6 lettres<sup>11</sup>.

Il est à noter que l'accompli se conjugue à l'aide de suffixes qui varient selon la personne, le nombre et le genre. Le mot de base ou racine est basé sur le verbe فَعَلَ - ل - ع - ف donnant le

---

<sup>11</sup> -<https://www.institut-anwar.fr/conjugaison-arabe-a-l-accompli-verb-es-arab-es-passé/>

sens «*il a fait*». ف représente le premier radical, ع le second et ل le troisième radical. Le verbe racine est toujours présenté au masculin - troisième personne du singulier. Pour conjuguer le verbe au passé, il faut prendre le verbe à l'infinitif c'est-à-dire sous sa forme trilitère ou quadrilatère de base. Cette forme correspond à la conjugaison arabe du verbe à l'accompli à la troisième personne du singulier. Partant de cette base, nous allons ajouter des pronoms suffixes qui viendront se placer à la fin du verbe et qui seront sujet du verbe. Dans le tableau suivant nous avons un exemple de conjugaison à l'accompli avec tous les pronoms.

Exemple :

Verbe à racine de 3 ou 4 lettres	Verbe augmenté d'1 seule lettre	Verbe augmenté de 2 lettres	Verbe augmenté de 3 lettres <sup>12</sup>
خَرَجَ	أَخْرَجَ	تَخَارَجَ	اِسْتَخْرَجَ

En ce qui concerne la conjugaison de l'accompli à la voix passive à la même structure que la voix active, cependant le passif diffère de l'actif par le changement de voyelles. Pour passer à la voix passive la première lettre du verbe va prendre une damma et l'avant dernière lettre quant à, elle prendra une kasra.ex: J'ai été porté : حُمِلْتُ

Certains verbes ont une seule forme d'accompli, celle de la 3<sup>o</sup> personne du masculin singulier :  
 بُئِسَ = combien mauvais est ... ! / نِعِمَّ = combien bon est ...!<sup>13</sup>

<sup>12</sup> -Ibid

<sup>13</sup> -<https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/verbe/temps/accompl.html>

### Accompli traduit par un passé

Dans cette partie, nous mettrons l'accent sur l'utilisation de l'accompli traduit par un passé chez les trois traducteurs : nous aborderons comment transmettre en français les différents verbes par les trois traducteurs.

Il convient de signaler d'abord que l'accompli en arabe, le passé, qui se construit en mettant des désinences verbales à la fin de la racine trilitère. Ex: L'étudiant s'est assis *جلس الطالب* correspondant en français n'importe quel passé quel que soit passé composé / passé simple, passé récent, imparfait ou plus que parfait. Mais il faut prendre en considération qu'il y a une légère différence entre eux. Par exemple, si le verbe s'est produit dans le passé et a encore des effets jusqu'à présent, nous employons le passé composé. Si un verbe dénote une description dans le passé ou un événement qui a duré longtemps, alors nous employons l'imparfait. Si une histoire s'est produite dans le passé, nous employons le passé simple. Si l'action est très proche du présent, nous employons le passé récent. Ainsi, chaque description a un moment précis, contrairement à la langue arabe où on n'emploie que le passé (*el- madi*).

Dans les exemples suivants, les traducteurs n'ont pas bien compris le sens exact des verbes et par conséquent, ils les ont mal traduits:

#### **Exemple:**

Le verbe **qālwo** cité au verset 14 dans la sourate *les prophètes*

(قَالُوا يَا وَيْلَنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ)

Nebil Radhouane	« Malheur à nous, <b>dirent</b> -ils, nous étions vraiment injustes ! »
Jacques Berque	« Malheur à nous, <b>disaient</b> -ils, d'avoir vécu dans l'iniquité»
Chouraqui	Ils <b>disent</b> : « Aïe, nous voici, nous sommes des fraudeurs ! »

Il convient de signaler que cette scène s'est produite au passé. Quand le tourment leur est venu, ils ont dit: "Oh, malheur à nous! Nous étions des malfaiteurs. D'après ce tableau, nous constatons que Nebil Radhouane a employé le passé simple (dirent), Jacques Berque a employé l'imparfait (disaient) et Chouraqui a employé le présent (disent). Il faut utiliser le passé mais quel passé ? Le passe simple, le passé composé ou l'imparfait. En fait, il faut distinguer entre les trois temps: L'imparfait est utilisé pour une action inachevée tandis que le passé composé est utilisé pour une action précise et achevée. Il convient de montrer aussi que le passé simple est employé pour des actions plus éloignées dans le passé, alors que le passé composé est utilisé pour des actions qui se produisent à un moment qui dure jusqu'au présent ou pour des actions qui ont encore une influence sur le présent. Pour l'action du verbe "dire" dans ce verset ils ont dit dans le passé et ils ont continué à dire dans le présent (cela est clair à travers le verset suivant) (فَمَا زَالَتْ ) تِلْكَ دَعْوَاهُمْ حَتَّى جَعَلْنَاهُمْ حَصِيدًا خَامِدِينَ (Telle ne cessa d'être leur lamentation jusqu'à ce que Nous les eûmes moissonnés et éteints). Alors il faut utiliser l'imparfait (**disaient**)

### Exemple:

Le verbe **mata'na** cité au verset 44 dans la sourate *les prophètes*:

(بَلْ مَتَّعْنَا هَؤُلَاءِ وَاٰبَاءَهُمْ حَتَّى طَالَ عَلَيْهِمُ الْعُمُرُۙ اَفَلَا يَرَوْنَ اَنَّا نَاتِي الْاَرْضَ نَنْقُصُهَا مِنْ اَطْرَافِهَاۙ اَفَهُمُ الْغٰلِبُوْنَ)

Nebil Radhouane	Nous <b>avons</b> en réalité <b>laissé jouir</b> ceux-là et leurs pères jusqu'à ce que l'âge leur parût long. Ne voient-ils donc pas qu'en sévissant (contre les mécréants) Nous prenons la terre et en réduisons les extrémités ? Sauraient-ils donc être les vainqueurs?
-----------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Jacques Berque	Pis encore! Ces gens-là, Nous leur <b>accordons jouissance</b> comme Nous avons fait à leurs pères, au point que l'âge leur parut long .Ne voient-ils pas qu'à peine occupons-Nous une terre, Nous l'écourtons de ses saillants? - Seraient-ce eux les vainqueurs?
Chouraqui	Non ! Nous les <b>avons laissé jouir</b> , avec leurs pères, la durée de leur existence. Ne le voient-ils pas ? Nous, nous venons sur terre, nous l'investissons par ses extrémités: pourraient-ils vaincre ?

Dans l'interprétation de ce verset , nous constatons qu'il signifie que les mécréants et leurs pères ont été trompés par ce qu'ils ont vu de richesse, d'enfants et de longues vies, alors ils ont persisté dans leur incrédulité, ne la quittant pas, et ils pensaient qu'ils ne seraient pas punis, et ils avaient été insouciantes des Lois d'Allah. S'écarter de la puissance d'Allah, ou s'abstenir de la mort ? Le verbe **mata`na** porte le sens du passé à l'imparfait et la phrase contient un indice prouvant qu'il s'agit d'un récit d'une action longue au passé, par conséquent, il faut employer le passé (**laissons jouir**) et exclure le présent.

#### **Accompli traduit par un présent:**

L'original au passé est qu'il n'exprime que le passé : lorsque je dis : (اكل محمد التفاحه) Muhammad a mangé la pomme, donc il a mangé et c'est fini. Ainsi, le passé indique le passé, mais parfois il peut indiquer le présent et parfois il indique l'avenir. Alors quand indique-il le présent ? :

Le passé peut indiquer le présent dans les cas suivants:

- le verbe conditionnel au passé indique le présent, mais dans le sens : ex:(ان قام زيد قمت): je me lèverai si Zayed se lève. (من جد وجد) qui s'applique, réussira.
- Certains verbes au passé indiquent le présent, comme le verbe (اخذ) car il est passé dans la prononciation, mais il

porte le sens du présent, tel que اخذ الولد يذاكر: le garçon commence à étudier, donc cela se traduit au présent. De ce fait, nous constatons que le passé exprime le présent s'il vient dans le contexte de la condition.

Il est connu que le texte coranique se distingue par son éloquence, qui ne se retrouve dans aucun autre livre, car il a été révélé par Allah. En plus de ces exemples, il existe d'autres cas dans le texte coranique dans lesquels le passé indique le présent, que nous allons présenter dans les pages suivantes.

Nous constatons dans certains versets, que les traducteurs ont bien transmis les verbes mais dans d'autres, ils n'arrivent pas à bien assimiler le sens exact des verbes. Voici quelques exemples des sourates *les prophètes* et *Taha* qui sont mal traduits par les trois traducteurs:

**Exemple:** le verbe **hawa** cité au verset 81 dans la sourate *Taha*

(كُلُوا مِنْ طَيِّبَاتِ مَا رَزَقْنَاكُمْ وَلَا تَطْغَوْا فِيهِ فَيَحِلَّ عَلَيْكُمْ غَضَبِي وَمَنْ يَحِلَّ عَلَيْهِ غَضَبِي فَقَدْ هَوَىٰ)

Nebil Radhouane	Mangez des délices que Nous vous avons dispensées et n'y commettez pas d'abus, ou alors Ma colère fondra sur vous. Car celui que frappe Ma colère <b>tombe</b> dans un abîme sans fond
Jacques Berque	Mangez des choses bonnes que Nous vous attribuons, sans outrance qui sur vous attire Ma colère: celui qui attire sur lui Ma colère <b>s'est déjà abîmée.</b>
Chouraqui	Mangez des bontés dont nous vous pourvoyons, mais sans excès, sinon ma fureur déferlera sur vous: celui sur qui la fureur déferle <b>est déjà abattu.</b>

Allah a fourni aux enfants d'Israël la manne et les cailles ; au Sinai; Il a dit : Mangez des bonnes choses que Nous vous avons fournies, et cela démontre la licéité des bonnes choses, parce que manger est permis et requis. Le Très-Haut a dit : celui qui frappe Ma colère **tombe** dans un abîme sans fond, c'est-à-dire : il descend dans l'abîme profond, loin des profondeurs. Et celui qui tombe dans l'abîme périra inévitablement<sup>14</sup>. Par conséquent, nous notons que ce verset exprime une vérité absolue que quiconque est loin du chemin d'Allah s'égarera et périra. Par conséquent, le verbe (hawa) doit être traduit au présent, même s'il était formellement dans le passé, car, il indique la certitude qu'il périra inévitablement, et donc Allah a utilisé le passé pour indiquer l'affirmation. Il faut alors utiliser le verbe (tombe) au présent.

**Exemple:** le verbe **ā'rada** cité au verset 124 dans la sourate Taha

(وَمَنْ أَعْرَضَ عَنْ ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكًا وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى)

Nebil Radhouane	Mais celui qui ne <b>se souciera</b> pas de M'évoquer aura une vie pénible. Nous le ramènerons aveugle (au grand rassemblement du Jour Dernier). »
Jacques Berque	Qui <b>s'écarte</b> de Mon Rappel aura vie d'étroitesse. Nous le rassemblerons au Jour de la résurrection, aveuglé
Chouraqui	Qui <b>s'écarte</b> de ma Mémoire a une existence étriquée: nous le ressusciterons en aveugle

Et quiconque se détourne de Mon Rappel (que Je lui rappelle) alors il se détourne de lui et ne l'accepte pas et n'y répond pas, ni n'en prend l'avertissement, alors il aura une vie

<sup>14</sup> - أبو زهرة (محمد أحمد مصطفي)، زهرة التفاسير، دار الفكر العربي، (١٠ مجلدات)، القاهرة، بدون تاريخ

pénible, il aura une vie serrée, et les difficultés viennent des maisons, des lieux et des moyens de subsistance<sup>15</sup>.

Cela veut dire qu'il s'agit d'un conditionnel dans lequel nous utilisons le premier cas, dans lequel le premier verbe est au présent et le second verbe est au futur, comme si je disais celui qui étudie réussira, ici celui qui est loin du chemin d'Allah aura une vie difficile. Il faut alors employer le présent (s'écarte).

### **Accompli traduit par un futur:**

Si dans la langue arabe le passé exprime le passé, il peut parfois exprimer le futur, et dans ce cas, la plupart du temps, il est lié à des événements qui auront lieu au Jour de la Résurrection, et donc il doit être traduit au futur. L'avantage de rendre le passé indicatif de l'avenir est qu'il est plus informatif et d'une plus grande position. Nous savons que le Coran se distingue par sa rhétorique, comme il exprime le futur dans le passé, pour confirmer que l'action s'est produite et que c'est une réalité inévitable. Au fait, nous constatons que le passé indique le futur autrement dit, les verbes de l'accompli ont une valeur de futur s'ils sont accompagné de l'un des éléments suivants :

- 1- S'il y a un souhait s'exprime le plus souvent à l'aide de l'accompli.  
 شَفَاهُ اللهُ = (Allah l'a guéri) > Qu'Allah lui apportera la guérison !  
 سَلَّمَكَ اللهُ = que Allah te gardera en bonne santé !<sup>16</sup>
- 2- S'il comporte une demande : ex: Qu'Allah **اكرمك الله ساعدني** : vous honore, aidez-moi : c'est-à-dire que je prie Allah de

<sup>15</sup> - الطبري ( أبو جعفر محمد بن جرير)، تفسير الطبري- جامع البيان عن تأويل أي القرآن ، تحقيق : عبد الله بن عبد المحسن التركي، دار هجر للطباعة والنشر والتوزيع، الجزيرة، الطبعة الأولى، (٢٥ جزءاً)، ١٤٢٢هـ- ٢٠٠١م.

<sup>16</sup> - <https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/verbe/temps/accompl.html>

vous honorer à l'avenir. Il est passé dans la prononciation et la syntaxe, mais il indique le futur dans le sens.

- 3- S'il comprend une promesse, comme dans le Saint Coran, où Allah dit en s'adressant au Prophète Muhammad, que la paix soit sur lui : Nous vous donnerons al-Kawthar.
- 4- Si le verbe a une conjonction avec un autre verbe au futur : ex: **يَقْدُمُ قَوْمَهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ فَأَوْرَدَهُمُ النَّارَ وَبِئْسَ الْوَرْدَ الْمَوْرُودُ** (HOUD:98) Il devancera son peuple au Jour de la Résurrection et les conduira au Feu. Ce verbe est un verbe au passé dans la prononciation, mais il indique le futur dans le sens.
- 5- S'il comprend un souhait ou un désir, il faut alors utiliser le futur, après certains verbes comme (عسى، اخلولق) tel que: **فَعَسَى اللَّهُ أَنْ يَأْتِيَنَّ بِالْفَتْحِ أَوْ أَمْرٍ مِّنْ عِنْدِهِ** (AL-MĀĪDAH:52) Qu'Allah apporte la victoire, c'est un désir que Allah apportera la victoire dans le futur. Bien que le verbe (عسى) est un verbe au passé donnant le sens du futur
- 6- S'il s'agit d'un acte d'une condition : Comme dans le hadith : (من قام ليلة القدر غفر له) Celui qui prie à Laylat al-Qadr sera pardonné : Tous ses péchés seront pardonnés
- 7- L'accompli peut exprimer le futur mais se voit construit avec certaines particules, à savoir les particules conditionnelles, corrélatives et temporelles, on pourrait consulter tous les exemples de ce cas dans les pages 154 à 161 dans la thèse de Mona Al Wohaib.<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> - Mona Al Wohaib. Modélisation et formalisation de l'aspect et du temps verbal arabe et français : implémentation didactique vers le français sur Internet.. Linguistique. Université de Franche-Comté, 2012. Français. ffNNT : 2012BESA1011ff. fftel-01331099f

Nous constatons dans certains versets que les traducteurs ont bien transmis les verbes mais dans d'autres, ils n'arrivent pas à bien assimiler le sens exact des verbes.

### Exemple:

Les verbes **āzena et radeya** cités au verset 109 dans la sourate Taha

(يَوْمَئِذٍ لَا تَنْفَعُ الشَّفَعَةُ إِلَّا مَنْ أَدِنَ لَهُ الرَّحْمَنُ وَرَضِيَ لَهُ قَوْلًا)

Nebil Radhouane	Ce jour-là, l'intercession ne servira à personne, à moins (qu'elle ne provienne) de quelqu'un qui <b>aura eu la permission</b> du Tout Clément et dont la parole <b>aura été agréée</b> par Lui.
Jacques Berque	en ce jour ne servira point l'intercession, sauf venu de ceux à qui le Tout miséricorde en <b>aura donné licence</b> , et dont Il <b>agréera</b> le propos
Chouraqui	jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui pour qui le Matriçant <b>le permettra</b> , et dont la parole <b>sera acceptée</b>

{Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui à qui le Très Miséricordieux donne autorisation et à qui Il est satisfait de la parole} c'est-à-dire que personne parmi les créatures n'intercédera auprès de Lui, sauf s'Il donne la permission d'intercéder, et Il n'autorisera que ceux dont la parole Lui plaira, c'est-à-dire : Son intercession, parmi les Prophètes, les Messagers et Ses proches serviteurs. Si l'une d'eux échoue, alors il n'y a aucun moyen pour quiconque d'intercéder auprès de qui que ce soit.<sup>18</sup> Selon cette interprétation, nous remarquons que toutes ces scènes se produisent le Jour de la Résurrection, et donc ces verbes

<sup>18</sup> - بن ناصر السعدي (عبد الرحمن) ، تيسير الكريم الرحمن، كلام المنان، اعتني به: سعد بن فواز القميل، دار ابن الجوزي، (٧ مجلدات) دون تاريخ. الله حسين بن عكاشة- محمد بن مصطفى الكنز، الفاروق الحديثة للطباعة والنشر، القاهرة، ١٤٢٣ هـ - ٢٠٠٢ م. (٥ مجلدات).

doivent être traduits au futur, bien qu'ils se trouvent au passé dans le texte coranique. Bien que les traducteurs aient réussi à utiliser le futur, ils ont échoué dans l'utilisation de l'antériorité correcte. Il est à noter que dans ce verset, il faut utiliser le futur antérieur pour indiquer qu'il y a un événement qui se produit avant l'autre, où Allah doit d'abord être satisfait pour que l'intercession ait lieu ensuite, notant que tout cela est dans le futur. Ainsi, le verbe (tanfa') doit être au futur simple, tandis que les verbes (āzena et radeya) doivent être au futur antérieur. Par conséquent, nous utilisons le même temps que Nabil a adopté.

### Exemple

Le verbe **itaba'** cité au verset 123 dans la sourate Taha

(قَالَ أَهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعًا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ مِنِّي هُدًى فَمَنِ اتَّبَعَ هُدَايَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشْقَى)

Nebil Radhouane	« Descendez de là vous deux ! dit (Allah). Vous serez ennemis les uns des autres. Cependant, si jamais une bonne direction (hudâ) vous parvenait de Moi, celui qui la <b>suivra</b> ne serait ni égaré ni malheureux.
Jacques Berque	Dieu dit:" Descendez-en en totalité. Chacun de vous sera l'ennemi de chacun. Cependant que de Moi vous vienne une guidance. Qui <b>suit</b> Ma guidance ne s'égaré ni ne peine*
Chouraqui	Allah dit: « Descendez tous de là, les uns les autres, en ennemis. » Cependant, ma guidance vous est donnée. Qui <b>suit</b> ma guidance ne se fourvoie pas, il n'est pas misérable

Après avoir consulté tant d'exégèses, nous constatons que ce discours a été adressé par Allah Tout-Puissant à Adam et Eve

et à leur progéniture. Quand Adam et Eve ont désobéi à Allah et ont mangé de l'arbre, leur punition était de descendre à terre, et cela signifie que ces actions doivent être à l'avenir.

Nous remarquons que ce verbe (itaba') est un verbe au futur venu au passé parce que toutes les preuves qui l'entourent indiquent qu'il s'agit d'un événement au futur, et cela nous montre l'importance des indices dans la traduction des verbes. Il faut alors employer (suivra) pour transmettre le verbe (itaba')

### **Conclusion**

A travers cette recherche, nous notons que le traducteur doit maîtriser les langues arabe et française afin de bien transmettre les temps verbaux et ne pas commettre des erreurs de traduction, notamment en ce qui concerne la transmission des verbes de l'accompli. En fait, la traduction littérale ne suffit pas, il faut connaître le contenu du verset.

Du fait de la richesse de la langue arabe, il ne suffit pas de savoir qu'un verbe est au passé pour le traduire au passé, il faut connaître la valeur du verbe. Le passé en langue arabe peut être traduit en plusieurs types en langue française : passé composé, passé récent, passé simple, imparfait ou plus que parfait et tout cela dépend de la valeur du temps utilisé, car chaque temps a une valeur différente de l'autre. Donc, si le temps exprime la continuité ou la description, par exemple, il faut utiliser l'imparfait, et s'il y a deux événements dont l'un précède l'autre, alors il faut utiliser le plus-que-parfait, et ainsi de suite... etc.

En ce qui concerne la langue arabe, les temps du passé n'expriment pas toujours le passé, il est donc nécessaire de

regarder les preuves qui l'entourent pour savoir quel temps il faut utiliser?

Par conséquent, nous constatons que le passé peut exprimer le passé, le présent ou le futur, et cela dépend du contexte du verset, ainsi que des signes qui entourent l'acte. Par ex: le verbe est traduit dans le présent, mais s'il raconte une des scènes du Jour de la Résurrection, alors il doit être traduit dans le futur. Tout cela indique que la langue arabe est une langue faciale et non une langue temporelle, et c'est l'un des miracles singuliers de la langue arabe, car seul le temps, qui est le passé, peut exprimer le passé, le présent ou l'avenir. L'étude appliquée de cette recherche nous a mené à conclure que :

- Le problème des différences entre la phrase arabe et la phrase française
- La négligence des exégèses est un grand inconvénient à la réalisation d'une bonne traduction.
- Les suffixes, préfixes et outils qui précèdent les verbes pourraient accabler le travail du traducteur.
- L'imprécision de la traduction de certains temps verbaux contenus dans le Noble Coran vers le français est susceptible de créer une confusion aux esprits des lecteurs.
- A l'issue de la recherche, nous appelons à la formation de comités spécialisés dans les disciplines : linguistes, grammairiens... pour achever une bonne traduction des sens du Coran. Il faut consulter le maximum des traductions françaises des sens du Coran. En outre, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'enseignement de la lexicographie en arabe et en français et d'œuvrer pour la création d'un Centre Mondial pour la traduction des sens du Coran.

## **Bibliographie**

### **I - Corpus**

١- القرآن الكريم

- 2- BERQUE (Jacques), *le Coran–Essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une étude exégétique*, Paris, © Sindbad, 1990.
- 3- CHOURAQUI (André), *le CORAN- L'Appel*, Paris, © Robert Laffont, 1990.
- 4- RADHOUANE (Nebil), *le Noble Coran sens traduits et annotes*, Riyadh, © La fondation Al-Muntada Al-Islami, 2013

### **IV- Ouvrages de traduction**

- 1- COHEN (David), *L'aspect verbal*, Paris, © PUF, 1989
- 2- HAMIDULLAH (Muhammad), *le Coran*, Préface de Louis Massignon, Paris, © le Club français du livre, 1959.
- 3- Larcher, (Pierre), *Le système verbal de l'arabe classique*, Université Aix-Marseille : Presses Universitaires de Provence, 2e édition revue et augmentée, 2012.
- 4- LEDERER (Marianne), *La traduction aujourd'hui*, - le Modèle interprétatif, Coll. F, Paris, © Hachette, 1994.
- 5- LEDERER (Marianne), *La théorie interprétative de la traduction*, origine et évolution. Qu'est-ce que la traductologie. Paris, © Hachette, 2006.

### **V- Ouvrages de linguistique**

- BLACHÈRE (Régis), GAUDEFROY-DEMOMBYNES (Maurice), *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, © Maisonneuve & Larose, 3ème édition revue et remaniée, 1975.

### **VIII - Dictionnaires et encyclopédies**

- *Dictionnaire encyclopédique de l'Islam*, in GLASSÉ C., Bordas, Paris, 1991.

## IX Sites internet

- Al WOHAIB (Mona), *Modélisation et formalisation de l'aspect et du temps verbal arabe et français*, implémentation didactique vers le français sur Internet.. Linguistique. Université de Franche-Comté, 2012. Français. ffnnt : 2012BESA1011ff. fftel-01331099f . P:46
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Particule\\_\(grammaire\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Particule_(grammaire)). Consulté le 11-5-2022 à 9h du matin.
- [https://quranenc.com/ar/browse/french\\_montada/21](https://quranenc.com/ar/browse/french_montada/21). Consulté le 19-6-2021 à 11h du soir.
- <https://www.institut-anwar.fr/conjugaison-arabe-a-l-accomplis-verbis-arabes-passés/> Consulté le 11-3-2023 à 9h du soir.
- <https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/verbe/temps/accomplis.html>. Consulté le 24-8-2021 à 2h du matin.

## **-Bibliographie en arabe**

## **مراجع باللغة العربية:**

- ابن ناصر السعدي(عبد الرحمن)، تيسير الكريم الرحمن، كلام المنان، اعتني به: سعد بن فواز القملي، دار ابن الجوزي، (٧ مجلدات) دون تاريخ. الله حسين بن عكاشة- محمد بن مصطفى الكنز، الفاروق الحديثة للطباعة والنشر، القاهرة، ١٤٢٣ هـ - ٢٠٠٢ م. (٥ مجلدات).
- أبو زهرة (محمد أحمد مصطفى)، زهرة التفاسير، دار الفكر العربي، (١٠ مجلدات)، القاهرة، بدون تاريخ.
- الطبري( أبو جعفر محمد بن جرير)، تفسير الطبري- جامع البيان عن تأويل أي القرآن ، تحقيق : عبد الله بن عبد المحسن التركي، دار هجر للطباعة والنشر والتوزيع، الجيزة، الطبعة الأولى، (٢٥ جزءاً)، ١٤٢٢ هـ- ٢٠٠١ م.

### ملخص

تبقى ترجمة الكتب المقدسة مسألة شائكة في دراسات الترجمة لأن هذه الكتب من المفترض أن تكون كلام الله خالق العالم، وأي تغيير في ترجمتها يؤدي بشكل مباشر أو غير مباشر إلى تغيير في محتواها. أما بالنسبة للقرآن فالوضع أكثر تعقيدا لأن المسلمون يعتبرون القرآن كتاباً مقدساً فقط في نسخته العربية الأصلية وبالتالي تعد ترجمته محاولة محكوم عليها بالفشل حتماً. إلا أن الترجمة أصبحت في الآونة الأخيرة عملاً ضرورياً وعاجلاً لإيصال الرسالة الإلهية إلى الجميع في ظل الهجمة الإعلامية الشرسة على الإسلام والمسلمين، خاصة أن هناك كتاباً غربيين حاربوا هذا الدين العظيم، ووصفوا الإسلام بأنه "دين إرهابي". فالقرآن رسالة عالمية يجب نقلها إلى البشرية جمعاء. هناك آيات معينة من القرآن يصعب على العرب البسطاء أنفسهم فهمها: فالكلمة القرآنية البسيطة يمكن أن تكون متعددة المعاني. وبعد قراءة عدة ترجمات للقرآن، لاحظنا لدى بعض المترجمين مثل شوراكي وجاك بيرك ونبيل رضوان، أن هناك عدة ملاحظات بشأن ترجمة بعض الأفعال التي توجد في بعض سور القرآن مثل سور الأنبياء و طه. وهذا ما دفعنا إلى تحليل ترجمة هذه الأفعال في ضوء كتب النحو وعلوم اللغة العربية.

**كلمات مفتاحية: الترجمة ، القرآن ، الأفعال**